

# Projet pilote mentorat

Guide du mentor  
2021

# QU'EST-CE QUE LE MENTORAT ?

Ce sont une ou des rencontres, sur une base volontaire permettant l'échange entre un professionnel d'expérience (mentor) et un étudiant (e) en fin de parcours académique (mentoré). L'objectif est le développement professionnel du mentoré.

Les règles encadrant le mentorat sont : la confidentialité, l'honnêteté, l'empathie, l'ouverture à l'autre, le respect de la vie privée, l'inclusion et la rétroaction constructive.

Le mentorat est une relation d'aide et de partage encadrée et basée sur l'engagement mutuel.

## LES LIMITES DU MENTORAT

**Le mentorat n'est pas :**

- un counseling de carrière
- une relation thérapeutique
- une relation basée sur le pouvoir exercé par une ou l'autre des parties
- une relation à sens unique
- une activité de réseautage ou de placement professionnel

## QUI SONT LES MENTORÉS ?

Des étudiants d'un programme de M.Sc. HEC Montréal qui se sont portés volontaires et dont la candidature a été retenue par le comité du projet-pilote **MENTORAT**, composé de professionnels œuvrant au Service de gestion de carrière.

## QUI SONT LES MENTORS ?

Des diplômés de M.Sc. de HEC Montréal qui se sont portés volontaires et dont la candidature a été retenue par le comité du projet-pilote **MENTORAT**, composé de professionnels œuvrant au Service de gestion de carrière.

# ÊTRE UN MENTOR

Dans sa relation mentorale, le mentor est conscient que le mentoré est un jeune étudiant finissant. Le mentor est d'accord pour partager son expertise professionnelle acquise au fil du temps. Il est une référence dans les diverses situations pour lesquelles le mentoré aurait besoin d'aide. Il lui transmet un ensemble de savoir-faire et savoir-être.

## LES AVANTAGES POUR LE MENTOR :

- Partager son expérience et son savoir-faire avec une personne moins expérimentée
- Participer au développement professionnel d'un mentoré
- S'épanouir professionnellement et personnellement
- Apprendre des différentes expériences vécues par le mentoré

## RÔLE ET RESPONSABILITÉS :

- Avoir une bonne capacité de transmettre des conseils pour aider le mentoré dans sa carrière
- Être capable de créer un climat de confiance et de respect mutuel
- Être disponible pour des rencontres avec le mentoré
- Fournir volontairement une aide personnelle et confidentielle
- Encourager et motiver

# DÉROULEMENT DU JUMELAGE

## VALIDATION D'UNE CANDIDATURE :

Le choix du mentor et du mentoré est confirmé le comité du projet-pilote MENTORAT

## DURÉE DU PROGRAMME DE MENTORAT ?

Le mentor doit s'engager pour une durée de quatre mois, à raison d'une rencontre au minimum par mois.

## MISE EN PLACE DU JUMELAGE

Le mentor et le mentoré s'inscrivent au programme par l'entremise du formulaire en ligne. Une fois les candidatures reçues, le mentoré fait un choix parmi les mentors qui lui sont proposés. Le comité de jumelage le comité du projet-pilote MENTORAT approuve les jumelages.

Le mentoré communique avec le mentor une fois le jumelage approuvé. Un contrat de jumelage, préparé par le comité du projet-pilote MENTORAT, est signé par le mentor et le mentoré.

# ORGANISATION DES RENCONTRES

Les rencontres peuvent être virtuelles, téléphoniques ou en personne (dans le respect des règles sanitaires en vigueur). Cependant, en raison de la pandémie actuelle, nous suggérons fortement de privilégier les rencontres virtuelles.

## PREMIÈRE RENCONTRE

### Pour la première rencontre, le mentoré :

- S'informer sur le parcours professionnel du mentor
- Établit des objectifs de mentorat à atteindre
- Définit avec le mentoré le moyen de communication à privilégier
- Convient, en fonction de ses besoins et de la disponibilité du mentor, de la régularité des rencontres

## DÉROULEMENT DES RENCONTRES

Le mentoré effectue la préparation nécessaire à chacune de ses rencontres et envoie l'ordre du jour au préalable à son mentor. Il fait également le suivi de la rencontre précédente.

## ENGAGEMENTS DU MENTOR ENVERS LE MENTORÉ

- Être accessible et accepter d'apporter un soutien continu pendant quatre mois
- Posséder une expérience pertinente en lien avec le programme d'études du mentoré
- Faire preuve d'empathie et d'ouverture à la diversité et l'inclusion
- Se poser en accompagnateur ; communiquer, écouter attentivement et fournir une rétroaction constructive
- Se montrer réceptif aux points de vue et à la rétroaction des autres
- Consacrer entièrement son attention au mentoré pendant les rencontres ou les échanges (éteindre son téléphone cellulaire)

# 20 QUESTIONS

## POUR COMMENCER VOS ÉCHANGES AVEC VOTRE MENTORÉ

1. Quel est votre parcours universitaire et professionnel ?
2. Pourquoi avez-vous choisi ce domaine d'études et de travail ?
3. Quels sont les défis auxquels vous devez faire face ?
4. Qu'est-ce que vous aimez le plus et le moins de votre emploi, de votre domaine ou de l'entreprise pour laquelle vous travaillez ?
5. Y a-t-il un cours ou une expérience de travail, de vie ou de bénévolat qui vous a aidé à faire avancer votre carrière ?
6. Qu'attendez-vous de moi ?
7. En quoi notre jumelage peut-il être bénéfique pour vous ?
8. Comment pourrais-je vous offrir un meilleur soutien ?
9. Qu'est-ce qui vous motive ?
10. Qu'est-ce qui vous plaît en ce moment le plus dans ce travail ? Quel élément vous semble plus exigeant ?
11. Quels sont les aspects les plus stressants de votre travail ?
12. Y a-t-il quelque chose qui vous empêche d'avancer ou qui vous embête ?
13. Quel est votre emploi de rêve ?
14. Quelle expérience de travail vous a semblé particulièrement complexe et ambitieuse ?
15. À votre avis, quelles compétences ou qualités sont des éléments clés de votre employabilité ?
16. En tant que mentor, comment puis-je vous aider / où avez-vous le plus besoin d'aide ?
17. Dites-moi en plus.
18. Avez-vous déjà songé à quitter votre poste actuel ? Pourquoi ?
19. Sentez-vous que vous faites partie d'une communauté, à votre travail ou à l'extérieur du travail ? Qui fait partie de cette communauté et comment vous démontrez-vous votre soutien à chacun ?
20. Où souhaitez-vous vous rendre dans votre carrière ?

# FAQ

## QUI CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATION ?

Responsable du programme de MENTORAT à HEC Montréal  
**Karine Beauchamp** : [karine.3.beauchamp@hec.ca](mailto:karine.3.beauchamp@hec.ca)

## LE PROGRAMME EST-IL GRATUIT ?

Oui, c'est un service offert gratuitement par la Fondation HEC Montréal et relations avec les diplômés, la Direction du programme de la M.Sc. et le Service de Gestion de Carrière.

## QUI PEUT PARTICIPER ?

Ce programme de mentorat est un projet pilote offert aux étudiants des programmes de M.Sc. et aux diplômés de HEC.

## QUI SONT LES MENTORS ?

Des diplômés de M.Sc. de HEC Montréal

## QUI SONT LES MENTORÉS ?

Étudiants des programmes de M.SC à HEC Montréal

## EN CAS DE MÉSENTENTE DANS LE JUMELAGE

Merci de communiquer avec **Karine Beauchamp**, responsable du programme de mentorat, qui effectuera un suivi rapide avec vous : [karine.3.beauchamp@hec.ca](mailto:karine.3.beauchamp@hec.ca)

**Texte original** : Anne Ferré,  
Conseillère aux futurs et jeunes  
diplômés, Responsable du pro-  
gramme de mentorat, Réseau des  
diplômés et des donateurs UdeM.

**Adapté** par **Karine Beauchamp**, c.o.  
conseillère en gestion de carrière  
au service de gestion de carrière,  
responsable du programme de  
mentorat, HEC Montréal.

**Service de gestion de carrière -  
HEC Montréal**

5255, avenue Decelles, bureau 5.440  
Montréal (Québec) H3T 2B1  
Téléphone : 514 340-6169  
[hec.ca/etudiants/soutien-res-  
sources/gestion-carriere/index.html](http://hec.ca/etudiants/soutien-res-<br/>sources/gestion-carriere/index.html)  
[sgc@hec.ca](mailto:sgc@hec.ca)

**Nos partenaires dans le projet  
pilote mentorat:** Fondation HEC  
Montréal et relations avec les  
diplômés, et la direction des  
programmes de M.Sc à HEC  
Montréal